



École Alphonse-Desjardins

Procès-verbal Conseil d'établissement — École Alphonse-Desjardins 17 mai 2023 à 18 h 30

1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum

Étaient présents :

- Karine St-Amant, membre parent
- Anne-Marie Fortin, membre parent
- Hoang Mac Linh Nguyen, membre parent
- Manon Brouillard, enseignante
- Catherine Bussièrès-Brassard, enseignante
- Gabriel Lamarche-Durand, psychoéducateur
- Mylène Dubé, technicienne du service de garde
- Guillaume Michaud, directeur

Absent(e)s :

- Tarik Ait Amirat, membre parent
- Tommy Bellevue-Trudel, membre parent
- Catherine Paradis, enseignante

Le quorum est constaté.

L'ouverture de la réunion est faite à 18 h 35.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

- L'ordre du jour est adopté à l'unanimité avec la modification afin de repousser le point 7 au prochain CÉ.

3. Adoption du procès-verbal du 1er février (5 minutes)

- C. Bussièrès-Brassard mentionne la difficulté, au point 7 du procès-verbal, à maintenir une hausse de 5 % maximum pour le matériel scolaire.
- G. Michaud nous informe que quelques enseignant.e.s de l'Annexe ont fait le choix d'un agenda maison pour économiser des coûts.
- Le CÉ recevra de l'information à ce sujet ultérieurement.
- Adoptée à l'unanimité



École Alphonse-Desjardins

4. Parole au public

- Aucun public présent.

5. Suivi : Actualisation du projet éducatif 2023-2027 (5 minutes)

- 5.1. Réponses au Forms
88 réponses reçues, une proposition travaillée avec le comité pédagogique sera émise au prochain CÉ. M. Brouillard mentionne que nous n'avons pas eu accès à l'ensemble des commentaires. Ils seront transmis par G. Michaud d'ici le prochain CÉ.
- Nouveau sondage PEVR
CSS demande à consulter le CÉ durant la séance concernant le Plan d'Engagement vers la réussite. Alphonse-Desjardins n'étant pas une école ciblée, elle n'avait pas à faire le travail au niveau des valeurs, elles seront donc reprises dans le plan éducatif. Le PVER se base sur les orientations ministérielles et veut entendre nos commentaires.

Valeurs qui devraient être partagées par l'école, la communauté et les familles : *Engagement, Efficacité, Bienveillance, Audace.*

Engagement — Participer et s'impliquer dans les décisions, concentrer les efforts pour atteindre le but commun (réussite/bien être/sécurité), persévérer face aux difficultés
Ajout : Participer activement et s'impliquer dans la vie communautaire de l'école afin de développer le sentiment d'appartenance de chacun envers la communauté scolaire.

Bienveillance — Prendre le temps d'écouter et d'être disponible pour l'autre, tenir compte de l'impact de ses actions sur les personnes les plus vulnérables. Ajouts : Développer une vision socio-économique du quartier pour prendre en considération les besoins de chacun. Agir avec respect et ouverture les uns envers les autres. Encourager les comportements emphatiques les uns envers les autres.

Efficacité — Se fixer des objectifs et en effectuer régulièrement le suivi, planifier les actions en fonction des objectifs, rehausser le niveau de compétence. Ajouts : Se fixer des objectifs clairs et réalistes. Préciser les niveaux d'efficacité visés. Ne pas remettre la pression de l'efficacité sur les enfants. Mise en commun du travail des uns et des autres. Solliciter les forces et compétences du milieu.

Audace — Accueillir le changement, remettre en question le statu quo, encourager la créativité. Ajouts : Accueillir la différence. Accueillir l'ouverture d'esprit afin d'innover. Sortir de la zone de confort. Comparer les pratiques avec celles d'autres milieux (scolaires ou autres).

Cibles chiffrées du CSS.



École Alphonse-Desjardins

Le CÉ demande quels sont les moyens que le CSS va mettre en œuvre pour atteindre les cibles. Il faudrait veiller à offrir les ressources aux écoles et à ne pas abaisser les barèmes et les standards d'évaluation. Les parents auraient aussi besoin de ressources pour être accompagnés dans la réussite éducative de leurs enfants. Pourquoi pas un programme institutionnel de conférences et de conseils ?

Les cibles choisies semblent très ambitieuses et peu réalistes, ce qui suscite une inquiétude.

6. Adoption : Calendrier scolaire 2023-2024 (5 minutes)

- Adoption modifiée en information.
- Le CÉ n'a pas besoin d'adopter.

7. Approbation : Frais demandés aux parents 2022-2023 (15 minutes)

- Sujet reporté au prochain CÉ.

8. Adoption : Révision et actualisation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2022-2023 (15 minutes)

- M.L. Nguyen mentionne l'intérêt d'inclure le conseil de coopération dans les classes comme moyen pour contrer l'intimidation et la violence. G. Lamarche-Durand mentionne que c'est fait dans certaines classes dans une optique pour améliorer le climat de classe.
- Proposé par Karine St-Amant, appuyé par Anne-Marie Fortin.

9. Résolutions (5 minutes)

- Plutôt que d'adopter la résolution en lien avec l'activité des finissants, nous adopterons celle pour la sortie au Centre des sciences.
- Approuvé à l'unanimité.

10. Approbation des sorties nécessitant une modification à l'horaire des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement

- Une sortie en 3^e année à la Maison théâtre fera en sorte que l'horaire sera modifié légèrement faisant en sorte que les élèves auront une période de dîner un peu plus courte.
- Approuvé à l'unanimité

11. Mot des enseignant.e.s

- Les démarches pour les participations des parents aux fêtes de retraite ont été entamées.



École Alphonse-Desjardins

- Date limite : 26 mai, en vue de la soirée des employés le 2 juin.

12. Mot du service de garde

- La liste des sorties et des activités et des frais qui s'y rattachent sera approuvée au prochain CÉ.

13. Mot de l'OPP

- Rappel de la vente du vendredi 19 mai (semis, friandises et chocolats)
- K. St-Amant propose d'appeler la caserne du quartier pour que le camion de pompiers soit sur place.
- Petite caisse pour vendredi offerte par M. Michaud avec le retour des cruches d'eau entreposées depuis plusieurs années à l'école.

14. Varia

- Madame Catherine Paradis a remis sa démission au CÉ.

15. Levée de la réunion

- À 20 h 46

Président(e)

Directeur(trice)